



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans les Caisses d'Épargne

Sud Caisse d'Épargne, 24 Bd de l'Hôpital, 75005 PARIS
Sud Caisse d'Épargne d'Alsace 1 route du Rhin 67100 STRASBOURG
7 avenue de la République 68000 COLMAR

adresse de messagerie : contact@sudcea.org
☎ : 06 83 33 27 81 – Site Internet : www.sudcea.org

Union
syndicale
Solidaires

Le 24 janvier 2012

Des négociations sous contrainte.....

A peine les négociations nationales terminées, avec le résultat que l'on connaît ([voir tract du 20/01/2012](#)), s'est ouvert un nouveau round au plan local.

La mise en condition :

Après avoir rappelé les très bonnes performances commerciales de l'année 2011, qui sont à mettre à l'actif des salariés de la CEA (qu'on se le dise), annoncé un résultat comptable positif et un montant d'intéressement qui devrait être supérieur à celui de 2011, la direction a rapidement changé de terrain pour s'appesantir sur la crise et ses effets sur l'entreprise : incertitudes, baisse du PNB prévisionnel 2012 et maîtrise des charges..... Tout le monde aura compris pourquoi !

Pour SUD il convient de rappeler que les salariés ne sont pas à l'origine de cette crise, mais en sont les principales victimes et que les vrais responsables sont à rechercher dans d'autres sphères, qui elles vivent plutôt confortablement, et ne connaissent pas l'austérité.

Une revendication centrale

Plutôt que de dérouler un cahier revendicatif qui n'est jamais pris en compte, et que la direction pourra facilement retrouver dans les documents de l'année dernière, nous avons centré nos revendications sur :

- le pouvoir d'achat
- et un salaire minimum de 1500€ par mois, pour vivre décemment !

Dans ce contexte difficile, que nous ne pouvons ignorer, SUD demande que les mécanismes de rémunération (part variable, challenges, augmentations individuelles,...) soient remis à plat et que les enveloppes correspondantes soient redistribuées plus équitablement, afin de ne laisser personne sur le bord de la route, et que le pouvoir d'achat de tout le personnel soit préservé.

En effet, cette année la limite d'exonération du ticket restaurant n'étant pas revalorisée, ce point ne pourra même pas être mis en avant dans les « efforts » octroyés.

Les avantages bancaires aux salariés

La direction souhaite également discuter des avantages bancaires accordés aux salariés, afin d'éviter les redressements de l'Urssaf dont elle fait l'objet !

Pour SUD, les salariés ne doivent pas être perdants, et la direction doit également revoir certains modes de rémunération qu'elle pratique et pour lesquels elle accepte pourtant sciemment d'être redressée !

Le forfait jours :

La cour de cassation ayant fixé des règles plus strictes pour les forfaits jours, la direction se voit encore une fois dans l'obligation d'adapter les dispositions locales et l'accord RTT en vigueur.

Aussi, la cour de cassation, se fondant sur le principe constitutionnel du droit à la santé et au repos et sur un principe communautaire de protection de la sécurité et de la santé du travailleur, exige désormais que l'accord collectif qui autorise le recours au forfait jours assure la garantie du respect des durées maximales du travail ainsi que des repos journaliers et hebdomadaires.

Mais au passage, la direction souhaite étendre ces forfaits jours à tous les cadres, dont les directeurs d'agence aujourd'hui classés CM6 et actuellement au forfait heures.

Pour SUD, ce tour de passe-passe est inacceptable et n'a qu'un seul objectif : faire passer par pertes et profits les innombrables heures supplémentaires effectuées par cette catégorie de salariés.

En effet, par définition la rémunération d'un salarié au forfait jour est forfaitaire et indépendante du nombre d'heures réellement travaillé.

La conclusion d'un forfait jour est réservée aux cadres disposant d'une autonomie dans l'organisation de leur emploi du temps ou aux salariés dont la durée du temps de travail ne peut pas être prédéterminée.

De surcroît, les intéressés doivent bénéficier d'une rémunération en rapport avec les sujétions qui-leurs sont imposées.

NOUS SOMMES DONC TRES LOIN DU RESPECT DE CES CRITERES !

Le bureau Sud

Jean Feuz, Aurélie Finance, Martine Heil, Bernard Meyer,
Elisabeth Schwob, Raoul Seiler, Philippe Spindler